

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

ZH

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:  
**Forum Humanitaire Mondial, Genève**
2. Décision de dissolution par: Bureau du Conseil de fondation
3. Date de la décision: 30.03.2010
4. Echéance de préavis des créances: **30.09.2010**
5. Adresse pour la déclaration des créances:  
Edgar Brandt Advisory SA, ICC – route de Pré-Bois 20, Case postale 1812, 1215 Genève 15
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d’annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Par analogie avec l’art 745 al.3 CO, la Fondation se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Edgar Brandt Advisory SA  
1215 Genève 15

00523417